

RAPPORT FINANCIER 2023

20 avril 2024

Par Didier Roux

Cher(e)s toutes et tous

L'année 2023 a permis de maintenir un bon rythme de croisière bien rodé depuis plusieurs années d'échanges en distanciel tant pour les bureaux que pour les CA. L'AG et l'AGE se sont tenues en présentiel respectivement les 15 avril et 1er juillet dernier.

Je vous présente le bilan de l'exercice 2023 pour la sixième année consécutive en tant que Trésorier de notre fédération, avec une nouvelle présidente, Nicole COMBREDET, qui a repris le flambeau dans la continuité du précédent Président, Samuel SENAVER, qui n'a pas souhaité se représenter.

L'exercice 2023 reflète une situation d'ensemble favorable sur le plan des subventions qui ont connu une augmentation significative de 35 %, mais quasi comparable à 2022 en termes de résultats. Le fait majeur de l'exercice écoulé est le déménagement des locaux rue de la Lionne à Orléans à compter du 1er juin vers de nouveaux locaux 13 avenue des Droits de l'Homme à Orléans dans la Cité de l'Agriculture.

Ce nouvel aménagement a nécessité l'acquisition de nouveaux matériels qui seront repris lors de l'examen des immobilisations au bilan.

Dans l'ensemble, la structure bilancielle est encore confortable, et ce, en dépit d'un exercice légèrement déficitaire pour la 2ème année consécutive de 7 218 €. L'actif du bilan entérine une progression des immobilisations incorporelles et corporelles liées à l'achat de matériel de bureau (fauteuils, bureaux, logiciel pour mise à jour portail régional OBS'NAT, matériel audiovisuel pour captation vidéo des séminaires et conférences). Ces nouvelles acquisitions ont fait l'objet d'un financement à hauteur de 80 % par la Convention d'investissement du Conseil Régional, Les immobilisations financières notamment les dépôts et cautionnements ont été apurés consécutivement à la restitution des locaux rue de la Lionne.

Pour poursuivre, l'actif circulant n'a pas subi de modifications notables ; De ce fait la trésorerie est toujours jugée satisfaisante avec d'importantes disponibilités à la date d'arrêté du bilan (240 m€).

Le passif du bilan démontre une nouvelle fois un volume de fonds associatifs et réserves cumulées depuis plusieurs années assez confortables qui permet d'entrevoir de passer une année 2024 sans souci notable, et ce, en dépit de la perte relativement faible subie à la clôture de l'exercice 2023

Les emprunts et dettes sont peu impactées hormis un différentiel débiteur en fin d'année dû à des encaissements de trésorerie décalées sur le mois de janvier 2024 de 11 m€. Les dettes sociales et fiscales ont été bien contenues. Les produits constatés d'avance constitués essentiellement de

subventions encaissées (Fonds verts, DRAJES, DREAL et SEBRINAL) seront imputés sur les facturations en 2024.

Nous allons examiner le compte de résultat. Les produits d'exploitation s'affichent en hausse de 12 % liés à des prestations de formation et de collaboration - Sentinelles de la Nature, divers évènements dont le séminaire photovoltaïque.

Les subventions d'exploitation ont progressé passant de 222 000 € à 301 000 € en hausse de 35 % avec l'appui de la Convention Verte qui demeure la principale subvention de 100 m€ constante depuis plusieurs exercices et les subventions Mobilisation pour le climat et la transition écologique (MCTE) pour la sensibilisation sur les enjeux du dérèglement climatique, de l'Agence de l'eau Loire- Bretagne (AELB) et des Fonds verts. La DREAL enregistre une baisse des subventions sur des projets en phase terminale – objectifs MARES.

Pour sa part, la SNCF a accru cette année ses actions de partenariat mais elle nous a averti qu'elle réaliserait dès 2024 des appels d'offres qui pourraient entraîner à court terme un repli des associations adhérentes qui ne sont pas favorables à cette évolution.

L'année 2023 n'a pas connu de changement dans les effectifs, elle se situe dans la droite ligne de l'année 2022 notamment au niveau de la masse salariale qui est bien maîtrisée.

Les charges d'exploitation ont cependant été plus importantes engendrées par des travaux d'impression et des prestations de service de la part de la SNCF et ECB. Les montants de 16 m€ sur 2022 ont très fortement progressé pour s'établir à 92 m€. Toutefois les charges salariales et sociales bien contenues sur 2023 ne représentent plus que 58 % de l'ensemble des charges d'exploitation au lieu de 74 % en 2022, le seul point négatif est l'augmentation temporaire des loyers liés à l'emménagement dans les locaux de la Cité de l'Agriculture et des reliquats de loyers de la rue de la Lionne.

L'exercice 2023 s'est clôturé sur une note relativement optimiste avec un niveau de fonds propres particulièrement important permettant d'honorer les dépenses salariales sur l'année 2024 sans engager la moindre recette.

Notre fédération se heurte néanmoins au difficile montage des projets car les arbitrages de nos partenaires sont toujours aussi complexes, parfois exclusifs et incertains. Il est possible de devoir découper certains projets évènements et notre projet « Un toit pour la biodiversité » est un des exemples pour profiter de certaines opportunités.

La fédération FNE CVL doit s'adapter aux changements de méthode de référence en fonction de nos différents partenaires notamment sur le coût de la journée de travail.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, la fédération FNE Centre-Val de Loire a toujours comme principal financeur la Région Centre Val de Loire qui nous honore d'un montant toujours à un niveau élevé et constant depuis plus de deux ans.

Le Conseil Régional, principale source de financement pour un montant de 100 191 € représentant pratiquement 40 % de nos subventions, nous permet de poursuivre les actions entreprises dans le cadre du projet fédéral depuis plusieurs années : fonctionnement des réseaux eau et biodiversité, animations Nature'O'Centre, contribution à l'ARB sur la gouvernance générale, déploiement des opérations Objectif Climat 2030, IBC, objectifs MARES, Centr'haies, Un toit sur la biodiversité. La fédération poursuit également le travail de la COP sur la charte bois énergie et biodiversité et bien d'autres projets en étroite concertation avec les associations fédérées, les institutionnels, les collectivités locales et leurs agents sur les différents canaux : médias, audiovisuel, réseaux sociaux etc...

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a retrouvé son niveau de soutien cette année à près de 52 000 € au lieu de 33 000 € en relation avec la tenue de notre évènement Eau climat biodiversité (ECB). L'activité liée à notre convention de partenariat avec la SNCF était également supérieure de 36 000 € en 2023 par rapport à 2022.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'affichent en baisse avec une baisse du recours à la formation qui n'a pas eu lieu cette année, mais qui sera reportée sur 2024. Les hausses de charges de personnel sont liées à des augmentations régulières du point d'indice, des points d'ancienneté. Les loyers des locaux ont augmenté depuis plusieurs années conformément aux engagements négociés il y a plus d'un an. Toutefois, dès 2024, les loyers seront plus faibles puisque nous occuperons les nouveaux locaux sur l'ensemble de l'exercice sans arriérés à solder.

Les produits financiers s'affichent en progression en relation avec des liquidités plus importantes tout au long de l'année mais aussi au relèvement des taux d'intérêt en février dernier.

Affectation du résultat

Le résultat déficitaire de 7 218 € sera imputé sur les réserves et n'a que peu d'impact sur la structure financière qui demeure solide.

Pour conclure, la situation d'ensemble de la Fédération est encore jugée satisfaisante. Le changement de gouvernance n'a pas eu d'impact sur l'ensemble des missions réalisées avec le soutien prépondérant de Lucile, notre directrice, qui a assuré la continuité des actions engagées dans un climat plus dégradé de l'équipe salariale en fin d'année 2023. Je tiens à remercier Lucile qui a su maintenir le cap et relever les défis pour 2024 afin de faire face dans ces moments difficiles et ainsi maintenir la feuille de route et la cohésion de l'ensemble de l'équipe.

La directrice a permis d'assurer et reprendre certaines tâches dévolues à l'ancien président à son propre compte essentiellement dans les représentations extérieures dans lesquelles Samuel s'était énormément investi.